

Le marché noir, conférence de Fabrice Grenard.

Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher, Bourges. 31-1-2013.

La communication de Fabrice Grenard :

Préambule : le marché noir est un sujet qui n'a pas été tellement étudié par les historiens.

A propos de la couverture du livre :

Elle montre un échange, vraisemblablement dans « la zone », à Paris, un terrain vague qui correspond au périphérique actuel.

Or, quand on pense au marché noir, on pense généralement aux gros trafiquants, du type Joseph Joanovici ou Michel Szkolnikoff.

Ou aux trafiquants mis en scène dans le film de Claude Autant-Lara, « la traversée de Paris », sorti en 1956 (1).

Or ici, la photo montre un adolescent, en train d'échanger avec une jeune femme. Certainement pour l'un et l'autre de quoi améliorer l'ordinaire. Cette photo est emblématique des petits trafiquants qui ne sont pas pour autant des criminels.

Quelle périodisation pour le livre ? C'est 1940-1949, car le marché noir dure jusqu'à la fin du rationnement.



I. Le contexte : la France au lendemain de la défaite.

La France est en guerre depuis 1939, mais pendant la drôle de guerre, les autorités n'ont pas voulu instaurer le rationnement : il y a bien quelques restrictions (les « Jours sans »), mais ni cartes ni rationnement, ... et donc, pas de trafics...

Un contexte économique particulier se met en place pendant l'été 1940.

La France est occupée, soumise au régime de Vichy, morcelée en zones : et pas seulement 2 zones ! En effet, on compte :

La zone occupée.

La zone dites libre.

La zone interdite.

La zone réservée.

La zone d'occupation italienne.

La zone au long de l'océan atlantique.

L'Alsace-Lorraine annexée au Reich...

Bref, la France n'a plus d'unité économique. Les lignes sont hermétiques du point de vue économique, surtout la ligne de démarcation. On revient à une France « des provinces ».

Cela concerne particulièrement le Cher. La ligne n'a pas été tracée au hasard : son tracé permet d'intégrer les 2 principaux centres industriels du Cher : Bourges et Vierzon.

Mais à cause de la ligne, le nord plutôt industriel du Cher ne peut plus échanger avec le sud plutôt agricole.

Même problème au niveau national ! D'où des pénuries un peu partout.

Ex : les pommes de terre, plutôt produites en zone occupée (Aisne, Nord-Pas de Calais) n'arrivent plus dans le sud de la France.

De plus, du fait du blocus des côtes de France organisé par les Anglo-Saxons (car pour eux, la France est dans le camp de l'Allemagne), les produits coloniaux disparaissent (café, sucre...)

Il faut ajouter à cela le problème de la main d'œuvre.

En 1940, la France est un pays à 50 % rural. Cette proportion se retrouve dans l'armée.

Or, avec la défaite, 1,6 million de soldats ont été faits prisonniers par les Allemands, puis ont été envoyés en Allemagne dans des Stalags et des Oflags.

Conséquence : été 1940, pour la moisson, on manque de main d'œuvre. La production va chuter.

Enfin, la production va être exploitée par les Allemands.

D'après la convention d'armistice, la France doit livrer chaque année entre 10 et 20 % de ses ressources agricoles

Ex : 1940-1941 : livrer 14,6 % des céréales panifiables. 14,5 % pour la viande.

Conséquence : c'est autant qui manque aux consommateurs français.

De plus, la pression s'accroît avec l'occupation, et avec les défaites militaires des Allemands à l'est, la France étant le plus riche des pays occupés.

On peut donc dire qu'à l'été 1940, la France connaît la plus grave crise économique de toute la période contemporaine. Ce qui marque une régression d'un siècle.

Ex : indice de production industrielle, base 100 en 1938 (102 en 1939) : il chute tout au long de la période.

1943 : indice 59.

1944 : indice 50.

Production de blé : 98 millions de quintaux. Elle baisse de moitié.

On retrouve des niveaux de production des années 1840. D'où, pénuries alimentaires et industrielles !

Dans ces conditions, très vite, se déroule « la bataille du quotidien ».

II. La mise en place du rationnement.

Dès août 1940, Pétain parle de la nécessité pour chacun d'obtenir « sa juste part dans les ressources de la nation ». D'où le rationnement. Il va vite devenir impopulaire, mais au départ, les Français le réclament. Il est considéré comme de la justice sociale. Par la suite, les Français vont déchanter.

Il entre en vigueur en septembre 1940.

Concrètement, les Français reçoivent une carte d'alimentation, véritable carte d'identité alimentaire, avec diverses catégories, selon l'âge et la profession, repérées par des lettres.

Ex : J, enfants et adolescents.

A, adultes, etc.

Certaines catégories ont droit à des rations supplémentaires. Ex : enfants, davantage de lait. Travailleurs de force : plus de viande.

Très vite, le rationnement devient impopulaire.

Car on est en régime d'occupation, et toute la législation française doit être avalisée par les autorités allemandes.

Les Allemands contresignent les textes, y compris en zone libre.

Or, « étant les vainqueurs », ils veulent que les rations alimentaires françaises soient inférieures de moitié aux rations allemandes !

Les 1ères grilles de rationnement présentées par Vichy sont donc refusées, il faut diminuer les quantités...

Soit, quand le rationnement entre en vigueur :

350 gr de fromage par semaine, 100 gr de matières grasses par semaine, 300 gr de viande par semaine, 350 gr de pain par jour, 250 gr de légumes secs par semaine.

Un certain nombre de rations sont mensuelles : pâtes (500 gr), riz (100 gr), ainsi que les autres denrées coloniales : café, sucre, chocolat.

Un médecin de l'époque estime le rationnement à 1500 calories par jour. Alors qu'il faudrait environ 2500 à 3000 calories par jour.

Donc, dès son entrée en vigueur le rationnement est insuffisant, et il ne va pas cesser de baisser !

De plus, tout cela est très théorique. On fait la queue pendant des heures... pour finalement voir le commerçant mettre la pancarte indiquant « qu'il n'y en a plus ».

Car les stocks sont insuffisants, il est impossible de donner à chacun ce à quoi il peut prétendre. Ce qui provoque énormément de mécontentement.

Par ailleurs, il est obligatoire de s'inscrire chez un commerçant, il est impossible d'aller chez le commerçant voisin ! D'où la nécessité de faire la queue là où on est répertorié.

Ces files d'attente deviennent de nouveaux lieux de sociabilité. Les questions alimentaires, dont on parle, deviennent des sujets politiques ! Et le régime de Vichy est d'emblée impopulaire, à cause du rationnement ! Ce qui est à distinguer de l'opinion sur le maréchal Pétain, « le vainqueur de Verdun ».

A Paris, la préfecture de police qui en comprend l'enjeu, envoie des personnes dans les queues, pour écouter... Dans les rapports, on lit que les principaux ministres, Laval, Darlan...ou la collaboration, sont critiqués, « alors que les Allemands pillent le pays ».

Parfois, cela dégénère en « crêpage de chignons » : il y a beaucoup de femmes dans les queues, dont certaines ont des cartes de priorité, comme les femmes enceintes. Mais les problèmes sont tels que dès que quelqu'un montre une carte de priorité, cela se passe mal, les forces de l'ordre doivent intervenir.

Ceux qui ont de l'argent considèrent qu'attendre est tellement pénible qu'ils n'hésitent pas à payer des gens pour faire la queue à leur place.

En 1941, le rationnement est mis en place pour la plupart des produits industriels et manufacturés : 2 symboles : la carte de vêtements et la carte de charbon : on a droit à un certain nombre de vêtements pendant l'année, selon la profession qu'on exerce.

La carte de charbon est cruciale lors des hivers de l'occupation, notamment l'hiver 1940-41, qui est l'un des plus durs du siècle.

Il y a la carte de chaussures (qui seront de plus en plus en bois), la carte de tabac...

III. Comment se ravitailler en dehors de la législation ?



Dans le cadre de cette « bataille du quotidien », les consommateurs doivent chercher tous les moyens possibles et imaginables, faire appel au « système D ».

Des affiches préconisent de couper le pain en tranches très fines, appellent à la récupération ou à réfléchir à ce qu'on jette. Dans les zones rurales, aux récréations, les enfants ramassent les marrons...

Les best-sellers de l'époque sont les livres de cuisine, ils préconisent de véritables prouesses : « comment faire de la pâtisserie sans sucre » : avec de la saccharine, un produit chimique. Ils donnent des conseils : ne pas jeter les miettes de pain, les rassembler, jusqu'à pouvoir en faire quelque chose...

Comment faire du café « national » ? Blague de l'époque : dans le café « national », il y a beaucoup de « national » et peu de café ! Car le « café » était fait avec des ersatz divers...

On développe les jardins familiaux, dits parfois « jardins du maréchal », car le régime de Vichy préconise le jardinage ; d'autant plus que cela a aussi un sens politique, vu que Vichy encourage le retour à la terre et considère que la France aurait dû rester un grand pays rural : il est donc intéressant pour le régime que les ouvriers retrouvent cette activité.

Toutefois, il n'est pas facile de créer des jardins familiaux dans toutes les régions : donc, à Paris, on réquisitionne au bois de Boulogne, au bois de Vincennes, au Champ de Mars.

Les élevages individuels se multiplient :...célèbre photo de cet homme qui élève des lapins dans une cuisinière.

En effet, le rationnement officiel étant insuffisant, 1500 calories par jour, il faut trouver 1000 calories ailleurs !

Les plus démunis fréquentent la Soupe Populaire, il y a aussi le Secours Populaire, la Croix-Rouge.

Ils ne sont d'ailleurs pas utilisés que par les très pauvres, que par les nécessiteux, mais par de plus en plus de français.

Mais la principale riposte des Français est le marché noir.

La définition : le mot est utilisé par Vichy pour l'ensemble des trafics en dehors de la réglementation économique, qui ne respectent pas les restrictions, en dehors des tickets de rationnement, ou qui ne respectent pas les prix...Du petit troc entre 2 personnes jusqu'au trafic organisé.

Henri Amouroux, dans la vie des Français sous l'occupation », a prétendu que le marché noir était important à partir de 1942. Il a surtout travaillé à partir de témoignages, et de journaux, et peu sur des documents d'archives. Or, c'est faux, il existe dès le tout début de l'occupation !

Le journal « L'œuvre » le mentionne dès le 24 octobre 1940 : le centre des saisies du marché noir, rue Lantier, à Paris, a ses caves pleines ! Le phénomène est donc précoce.

	1940-1944	1945-1948
PV établis pour infraction	1 106 220	865 298
Dont : à la législation des prix	830 724	512 391
Dont : ravitaillement	256 839	331 026
Dont : à propos des produits industriels	2 470	5 138
Autres :	16 187	12 723

Au total, entre 1940 et 1948, plus de 2 millions de PV sont dressés pour marché noir, c'est énorme ! La majeure partie des gens qui sont en prison sous l'occupation le sont pour cela !

Une enquête statistique faite en 1943-44 montre que :

- Oui, le marché noir est important. En 1943, 50 % des volailles en sont l'objet, c'est plus que l'auto-consommation, et plus que ce qui part pour les réquisitions.
- Toutefois, le réel marché noir occupe 20 %. Le reste relève d'un « marché amical ».

En effet, il faut revoir le comportement des paysans, nuancer l'accusation portée contre eux.

Que devient leur production ?

- Collectes, réquisitions.
- Auto-consommation.
- Et « marché amical », c'est-à-dire des ventes, mais avec un aspect « solidarité », à des citoyens, que cela aide beaucoup. On parle de « marché gris », qui est différent des trafics des « professionnels ».

Le marché noir est généralisé à toute la France, mais on peut toutefois en dresser une carte plus précise :

- il est important à Paris et en Ile de France, où on produit peu. Idem dans les Bouches du Rhône.
- Mais aussi dans le Nord-Pas de Calais rattaché à Bruxelles, car les pénuries ne sont pas les mêmes dans le Nord et en Belgique.
- En Bretagne et en Normandie : « la route du beurre », nom donné au regard des gens qui prennent le train pour aller se ravitailler.
- Le marché noir est développé tout au nom de la ligne de démarcation. Par exemple dans le Cher, car les prix ne sont pas les mêmes entre les 2 zones.
Un agriculteur de zone Non-occupée peut vendre plus cher en zone Nord que le prix officiel de sa zone !

IV. Vichy et le marché noir.

Pour le régime de Vichy, le régime de Vichy est un crime !

Des affiches le présentent comme « Un crime contre la communauté ». Ou encore « Le marché noir est un crime ».

Le marché noir, c'est l'histoire de Robin des Bois à l'envers : prendre aux pauvres pour avantager les riches. Vichy le présente comme un crime, car pour ce régime, c'est une bataille essentielle : en effet, si les rations baissent, l'impopularité du gouvernement augmente !

Mais Vichy ne distingue pas les différents types de marché noir : celui des gens qui veulent survivre, et celui des professionnels.

Le marché noir professionnel est organisé sur le modèle de l'entreprise.

- Le trafiquant professionnel : c'est un négociant bien établi. Ex Joseph Johanovici, « le chiffonnier milliardaire ».
- Il a ses entrepôts clandestins : « les clandestés ».

- Ses camions.
- Ses rabatteurs, qui achètent au prix fort, et ramènent les marchandises à Paris.
- Ses clients, prêts à payer des prix élevés.

V. Les Allemands et le marché noir.

Et les Allemands ? Ils ont compris qu'avec le marché noir ils peuvent piller encore plus la France !

Ils utilisent pour cela les frais d'occupation.

Exemple : en décembre 1942, pour la « campagne de Noël » à Berlin, Hitler fait offrir aux familles des cadeaux, d'origine française : parfums, stylos, colis alimentaires.

Consigne avait été donnée de les collecter par le marché noir.

Le trafiquant Joanovici a un Ausweis, et des soutiens allemands : il n'est pas inquiété, et s'il l'est, les Allemands interviennent.

Autre exemple, Michel Szkolnikoff, qui trafique dans le textile. A la Libération, il a la plus grosse fortune immobilière de France. (Il mourra assassiné en Espagne après-guerre. Joanovici meurt en 1965 en France, dans un grand dénuement).

VI. Le marché gris.

Cela désigne les petits trafics qui impliquent la société française.

Il faut essayer de trouver 1000 calories par jour !

Ainsi, « les pelotons de cyclistes », ces personnes qui se mettent au vélo et roulent vers les zones rurales.

Dans les Archives Départementales du Cher, le préfet cite des gens qui viennent de Paris, avec parfois une petite carriole attachée au vélo.

Les trains sont remplis de personnes traînant des gros sacs.

Certes, il y a des contrôles, mais chacun croit en sa chance.

Les conducteurs de train sont parfois complices : certains trains stoppent avant les gares...

Les gendarmes acceptent parfois quelque chose, et en échange, ils ne verbalisent pas...

Vichy devra légiférer, et permet au final les colis familiaux.

- Au départ, les achats directs producteurs/consommateurs sont interdits, même s'il s'agit de parents ou d'amis.

- Puis Vichy accepte le « colis familial » : avec des règles : il est acheté à un membre de la famille, il ne fait pas plus de 50 kg, certaines denrées sont interdites...

Tout cela est peu respecté.

Et en 1942, la Poste charrie 12 millions de colis familiaux !

On peut affirmer que ces colis familiaux ont permis à beaucoup de Français de ne pas mourir de faim. (En Grèce, en Pologne, on compte de nombreux morts de faim).

Le rationnement a parfois des effets collatéraux étonnants : en Savoie et en Haute-Savoie, la mortalité diminue sous l'occupation, car on se nourrit plus sainement : moins de graisses, moins de sucres !

Toutefois, Vichy effectue des contrôles.

Appartenant aux collections des Archives Départementales du Cher, une carte montre les nombreux barrages établis en zone occupée, soit la moitié nord du département.

Certains sont le fait de la gendarmerie, d'autres du service des contrôles économiques.

Les contrôles visent 2 types de public : les « locaux », les habitants de Bourges, qui vont chercher des denrées agricoles, à pied ou à vélo.

Mais aussi ceux venus de département voisins, ou même de plus loin.

Les préfets sont mobilisés : ils sont les « gardiens » des zones locales. Et il y a pour eux un enjeu : si les marchandises quittent le Cher, les rations du Cher baisseront, les habitants protesteront...

Toutefois, les contrôles n'empêchent pas le trafic de croître, ce qu'on peut voir à l'aide du relevé mensuel des procès verbaux.

Ex : août 1944 : 723 PV. Qui en est l'objet ?

- 5 producteurs industriels et 44 détaillants en produits industriels.
- 96 producteurs agricoles et 236 détaillants en produits agricoles.
- 18 grossistes et demi-grossistes (qui sont aussi moins nombreux dans le tissu économique).
- 303 particuliers à cause de produits agricoles.
- 17 particuliers à cause de produits industriels.

Ces proportions se retrouvent dans les départements ruraux.

VII. Le marché noir et le ravitaillement sont un enjeu politique pour Vichy.

Le 1^{er} facteur de mécontentement des Français est le ravitaillement.

Le 2^{ème} est le marché noir.

Il existe des manifestations de ménagères, qui défilent vers préfectures ou sous-préfectures en tapant sur des casseroles, dès fin 1940.

Ce que la résistance encourage par la suite. Le ravitaillement est une « bataille », et cette question favorise la dissidence contre Vichy.

Les ministres les plus impopulaires sont ceux du ravitaillement.

Ex : Jean Achard, de septembre 1940 à juin 1941 : une campagne, fautive, se déchaîne contre lui, et il doit démissionner.

Dans le discours de Pétain d'août 1941, dit « du vent mauvais », ce « vent mauvais » est celui du ravitaillement.

VIII. Les conséquences du marché noir et des discours qui l'entourent.

Le marché noir a encouragé les comportements les plus odieux. Il a été un des grands thèmes de délation, il existe quantité de lettres de dénonciation !

Il a généré un discours antisémite : derrière le marché noir, le Juif ! Avec utilisation des vieux stéréotypes sur les Juifs et l'argent, sur la corruption, sur le complot juif contre la France.

Des préfets de zone sud craignaient l'arrivée de milliers de Juifs dans leurs départements, pour y faire du marché noir.

2 catégories ont été particulièrement accusées de marché noir, surnommés BOF, « Beurre-œufs-fromage » :

- les paysans,
- les commerçants.

Les stéréotypes imaginent des lessiveuses remplies d'argent, des histoires comme dans le film « La traversée de Paris ».

En réalité, qui sont les catégories qui en ont vraiment profité ?

Statistiquement, ce sont les gros négociants et marchands de bestiaux, et les gros négociants et marchands de vin.

Le marché noir dure jusqu'en 1949.

Car la ration de pain à la Libération reste faible :

Ex : Pain : 1942 : 275 grammes par jour.

Octobre 1944 : 350 grammes.

1^{er} août 1947 : 200 grammes !

La France est en effet à reconstruire, et le déséquilibre demande/offre perdure jusqu'en 1949-50.

Le rationnement joue un rôle lors des grandes grèves de 1947.

Les dernières restrictions, sur les produits coloniaux, sont levées en 1949.

(1) D'après une nouvelle de Marcel Aymé.

Questions et échanges avec le public.

Avec quelles archives Fabrice Grenard a-t-il travaillé ?

Réponse : l'idée de la thèse de doctorat a été donnée par un conservateur au Ministère de l'Economie et des Finances : travailler avec les archives du contrôle économique, qui sont à Savigny le Temple. De plus, on trouve à Fontainebleau les archives de l'Inspection Générale du ravitaillement. Ensuite, par sondage, dans certains fonds d'Archives Départementales. Par exemple, le Cher, particulièrement les séries liées au préfet.

Question sur la faim, particulièrement en zone interdite (Ex : les Ardennes).

Réponse : les territoires vivant sous une forte emprise allemande avaient des chiffres de ravitaillement supérieurs, car au niveau des rations allemandes. En revanche, ces régions ont davantage souffert de la présence des Allemands.

Certains pays d'Europe ont eu entre 100 000 et 200 000 morts de faim. Alors qu'en France, le 1^{er} facteur de décès est les bombardements, et les combats de la Libération. Toutefois, il existe des morts de faim dans les hôpitaux psychiatriques. Et aussi, notamment chez les enfants, des carences, de la tuberculose. A Paris, la situation alimentaire était difficile.

Question : y a-t-il eu changement des billets à la Libération ?

Réponse : Oui, en mai 1945. Le projet Mendès-France prévoyait un échange de billets, avec blocage au-delà d'une certaine somme. Puis, enquête sur le solde. De Gaulle préfère la version de Pléven : échange sans blocage, en ayant lancé auparavant un grand emprunt, auquel chacun peut souscrire librement... y compris ceux qui ont de l'argent douteux. Donc, pas de grand contrôle à la libération.

Question : la Résistance et le marché noir...

Réponse : les militants entrés en clandestinité, dont les militants communistes, n'ont pas de tickets. D'où le recours au vol de tickets et aux faux tickets. Les maquis : ils ont besoin de se ravitailler : vol de tickets dans les mairies, approvisionnement par le marché noir, et réquisitions chez les paysans. Problème : la Résistance risque de devenir impopulaire si elle réquisitionne. D'où la mise en place de « bons de réquisitions », à honorer à la libération. Ou bien de règles strictes : comme Georges Guingouin en Limousin.

Réaction de Maurice Renaudat, ancien résistant du Cher, ouvrier agricole sous l'occupation à Saint Georges sur la Prée, Cher : « les paysans avaient leurs têtes, si pas connu, pas servi : « Les poules n'ont pas pondu ! » Les habitués étaient servis»

Réponse : une des techniques des contrôleurs étaient de se faire passer pour des clients. D'où, la méfiance des paysans envers les inconnus. Les paysans ont-ils profité ? Pas au point qu'il a été dit. On disait qu'il était mieux « d'acheter à la ferme au prix fort qu'à un gros trafiquant à un prix fou ». Par exemple : à Paris, 1 kg de beurre au marché noir coûte 1 mois de salaire ! A la campagne, c'est moins cher.

Maurice Renaudat : et les paysans ont caché les réfractaires. Certes, ils les faisaient travailler, mais ils les cachaient. Ainsi, lui était avec le fils d'un notaire. (Le notaire payait le paysan !)
Ils ne se rendaient pas compte du danger qu'ils couraient.

Réponse : oui. Idem pour ravitailler les maquis.
Et on vivait au jour le jour, on ne calculait pas.

Question : les trafiquants ont-ils été épurés à la libération ?

Réponse : avoir été trafiquant n'entre pas dans le cadre des ordonnances sur la trahison. Cela relève de la législation ordinaire. Joanovici tombe car il est le bras droit d'un officier allemand, qui travaille avec la bande de collabos de la rue Lauriston, Bonny et Laffont.
Et il a équipé 3000 hommes plus ou moins tirés des centres pénitentiaires, « la brigade nord-africaine », qui vont combattre les maquis de Corrèze.

Toutefois, il existe à la libération une confiscation des profits illicites, et des amendes. Mais cela n'entraîne pas d'indignité nationale. Sauf si les relations ont été trop proches avec les Allemands.
1945-1949 : 300 000 dossiers ouverts, plus de 100 milliards de francs confisqués.

CR réalisé pour le MRD du Cher par Catherine Poncelet, professeur-relais.